



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/260
17 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Points 12 et 99 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Lettre datée du 14 juin 1991, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte ci-joint de ma lettre du 22 mai 1991 concernant l'offre du Gouvernement allemand d'accueillir la Conférence mondiale des droits de l'homme de 1993, ainsi que celui de la présente lettre, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 12 et 99 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur

(Signé) Detlev GRAF ZU RANTZAU

* A/46/50.

ANNEXE

Lettre datée du 22 mai 1991, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Me référant à votre entretien du 9 mai 1991 avec M. Hans-Dietrich Genscher, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères, j'ai l'honneur de réitérer, au nom de mon gouvernement, l'offre qu'il a formulée à cette occasion d'accueillir la Conférence mondiale des droits de l'homme de 1993 à Berlin.

Si elle se tient à Berlin en 1993, la Conférence sera la première grande conférence des Nations Unies à être organisée en Allemagne et dans la ville réunifiée. Avec ses centres de conférences et ses services de communications, ses hôtels et ses institutions culturelles, Berlin possède toutes les infrastructures nécessaires à l'organisation d'une conférence internationale de cette importance.

L'Allemagne serait très honorée d'accueillir cette réunion.

L'Ambassadeur

(Signé) Detlev GRAF ZU RANTZAU
